



**Secteur : Gas, Water & Multiutilities**

**Effectif : 1 500**

## **Critère 14 : La COP décrit les mécanismes de contrôle et d'évaluation en place pour l'intégration des principes liés à l'anti-corruption**

### **Description et processus de mise en œuvre :**

Depuis 2003, le Groupe dispose d'un Code de comportement et d'actions qui vise à décrire les 8 engagements éthiques que tout un chacun se doit de respecter. Les engagements 7 et 8 ont été élaborés en 2008 conjointement avec Transparency International France. Par ces valeurs le Groupe réaffirme sa politique de tolérance zéro à l'égard de la corruption et veille à la bonne application des règles de ces codes par ses collaborateurs. Ce guide est fourni à tous les salariés. En sus de faire de son comportement éthique et respectueux des lois et conventions internationales en vigueur, la règle fondamentale de sa conduite des affaires, Séché Environnement a mis en place un dispositif de droit d'alerte (whistleblowing). Cet outil vise à la fois à orienter et à informer les collaborateurs en cas de difficulté d'interprétation des règles énoncées dans ce Code ou bien en cas de doute sur leur application dans une situation donnée. Le droit d'alerte est également un moyen dont on peut user en cas de détection d'un manquement aux lois et règlements ou si un comportement mettant gravement en cause les règles de fonctionnement de la société en général est décelé. L'alerte est déclenchée via une adresse e-mail dédiée, par la suite le lanceur d'alerte bénéficie d'un engagement de confidentialité.

### **Eventuel(s) problème(s) rencontré(s) et réponse(s) donnée(s) :**

Séché Environnement étant une ETI dont les activités sont pour l'essentiel basées en France, ses ressources ne nécessitent pas de déployer un service dédié pour mener des missions d'audit interne et de management de grande ampleur. Pour autant, à son niveau le Groupe sensibilise, prévient et donne les règles de conduite à chacun de ses salariés.



## **Impact et résultats :**

Depuis la création de ce Code éthique, lors de chaque intégration d'un collaborateur, la Direction des Ressources Humaines remet en même temps que le contrat de travail, un exemplaire papier du Code de comportement et d'actions.

## **Liens vers des documents de références / Liens hypertexte pour plus d'information :**

Lien vers le « Code de comportement et d'actions » :

[Cliquez ici.](#)

Lien vers « Eléments d'informations requis pour le reporting développement durable dans le cadre du GRI » :

[Cliquez ici.](#)

*Contact : Pierre Cohin*  
pierre.cohin@globalcompact-france.org



**Secteur : Oil Equipment, Services & Distribution Effectif : 8500**

## **Critère 14 : La COP décrit les mécanismes de contrôle et d'évaluation en place pour l'intégration des principes liés à l'anti-corruption**

### **Description et processus de mise en œuvre :**

Depuis 2013, CGG fait auditer son programme anti-corruption pour en évaluer la pertinence et identifier de nouveaux axes de progrès.

Cette revue externe et indépendante permet d'évaluer la bonne mise en œuvre du programme anti-corruption en conformité avec le référentiel MAZARS-ADIT. La vérification couvre tous les enjeux majeurs liés à la prévention de la corruption ainsi que la conformité aux lois et réglementations nationales et internationales.

Le contrôle et l'évaluation, effectués à l'aune des meilleures pratiques de l'industrie, se focalisent sur cinq grands axes :

- Environnement de contrôle : culture d'entreprise, implication de l'équipe dirigeante, sensibilisation et engagements liés à la lutte contre la corruption ;
- Evaluation des risques : identification et évaluation des risques de corruption et communication sur les résultats de ces évaluations ;
- Activités de contrôle : prévention et détection de cas de corruption potentielle liés aux consultants commerciaux, cadeaux, invitations et événements, œuvres philanthropiques, paiements de facilitation ainsi que dons politiques (interdits à CGG) ;
- Monitoring : contrôle régulier des incidents et méthodologie des contrôles liés à la lutte contre la corruption ;
- Information et communication : communication adressée à tous les employés de l'entreprise sur les politiques et recommandations ; formations et programmes de sensibilisation.



## **Eventuel(s) problème(s) rencontré(s) et réponse(s) donnée(s) :**

Voici un cas illustrant l'environnement de contrôle et l'application pratique du programme anti-corruption. CGG avait un jour besoin de recruter un consultant commercial dans un pays d'Afrique du Nord. Le directeur commercial indiquait avoir deux candidats potentiels. L'un d'eux demandait à être payé par avance, en liquide et dans un paradis fiscal. Le directeur commercial essuya un refus catégorique d'engager plus en amont les discussions avec ce candidat par la direction juridique en charge de déployer le programme anti-corruption. Cette intervention s'est faite en vertu de l'instruction générale de CGG en matière de sélection et de suivi des consultants commerciaux et des « red flags » qui y sont signalés.

## **Impact et résultats :**

La revue externe du programme anti-corruption de CGG a permis d'obtenir une solide évaluation du dispositif en place.

En mai 2014 (pour l'exercice clos au 31 décembre 2013), CGG a obtenu un rapport d'assurance modérée, « certificat Anti-Corruption », dans lequel aucun écart majeur entre le Programme Anti-Corruption de CGG et le référentiel MAZARS-ADIT® n'a été relevé. Cependant, certains aspects du programme liés à l'organisation, aux procédures ainsi qu'à la documentation ont été identifiés comme axes de développement. Les actions lancées dans l'ensemble de ces domaines ont été en grande partie menées à bien. Le processus de certification est en cours de renouvellement sur l'exercice clos au 31 décembre 2014, en intégrant notamment d'autres filiales/pays du Groupe.

La certification Anti-Corruption de Mazars-ADIT est approuvée et reconnue par des experts indépendants ainsi que par le Service Central de Prévention de la Corruption (SCPC), un service à composition interministérielle.

## **Liens vers des documents de références / Liens hypertexte pour plus d'information :**

Lien vers le rapport d'assurance de MAZARS-ADIT : [Cliquez ici](#).

*Contact : Pierre Cohin*  
pierre.cohin@globalcompact-france.org





# THALES

**Secteur : *Aerospace & Defense***

**Effectif : 61 000**

## **Critère 14 : La COP décrit les mécanismes de contrôle et d'évaluation en place pour l'intégration des principes liés à l'anti-corruption**

### **Description et processus de mise en œuvre :**

Le dispositif de prévention de la corruption de Thales a été certifié par ADIT-Mazars. Cette certification repose sur un référentiel prenant en compte les lois et réglementations nationales et internationales relatives à la lutte contre la corruption (loi Française, loi du Royaume-Uni « Bribery Act », loi des Etats-Unis « Foreign Corrupt Practices Act (FCPA) », la Convention sur la lutte contre la corruption d'agents publics étrangers dans les transactions commerciales internationales de l'OCDE), le dixième principe du Pacte Mondial des Nations Unies et les meilleures pratiques en matière de dispositifs de prévention de la corruption, ainsi que sur une méthodologie conforme aux normes et standards de l'IFAC (International Federation of Accountants) déclinant plus de 200 points de contrôle.

Cet important travail a été complété par un plan d'audits, de tests et d'entretiens sur l'ensemble du périmètre du Groupe.

### **Eventuel(s) problème(s) rencontré(s) et réponse(s) donnée(s) :**

### **Impact et résultats :**

La certification anti-corruption de Thales par ADIT-Mazars constitue une reconnaissance importante de la transparence, de l'efficacité et de l'amélioration continue du dispositif déployé par le Groupe depuis de nombreuses années.



## **Liens vers des documents de références / Liens hypertexte pour plus d'information :**

Lien vers « Ethique et conduite responsable » :

[Cliquez ici.](#)

Lien vers « L'intégrité, au cœur de nos préoccupations » :

[Cliquez ici.](#)

Lien vers « Présentation du dispositif : Prévention du risque de corruption » :

[Cliquez ici.](#)

Lien vers l'outil interactif e-RESIST créé en collaboration avec Thales :

[Cliquez ici.](#)

*Contact : Pierre Cohin*  
pierre.cohin@globalcompact-france.org